

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement ;
 - Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux ;
 - Cabinet du Bâtonnier National MBU ne LETANG ;
- Tous à Kinshasa.

A Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat,
(Avec l'expression de nos hommages les plus déférents),
Palais de la Nation
Kinshasa/Gombe

Concerne : Dénonciation du blocage de paiement de décomptes finals des 686 anciens travailleurs MARSAVCO/ATUMA de l'ordre de 20.878.090 USD par la Famille RAWJI

Excellence Monsieur le Président de la République, Magistrat Suprême,

Nous venons très respectueusement par la présente, particulièrement à l'aube DES ETATS GENERAUX DE LA JUSTICE CONGOLAISE, MALADE, alerter votre plus Haute Autorité sur notre dossier ;

En effet, nous saluons votre vision et détermination de guérir notre Justice MALADE, mais elle sera toujours malade s'il n'est pas mis fin aux règnes des intouchables, en l'occurrence les RAWJI propriétaires de la Société MARSAVCO, qui continuent jusqu'à ce jour à bafouer nos LOIS, en refusant voir en opposant une obstruction à toute initiative d'exécution des décisions rendues en notre faveur pour notre paiement à savoir les arrêts de justice irrévocables redus sous RA 1271 & RA 168, le Décret du Premier Ministre N° 011/17, et c'est malheureusement notamment à cause de notre APPAREIL JUDICIAIRE ainsi que certains Services défailants de l'Etat ;

Ainsi, nous sollicitons très respectueusement de manière spéciale votre implication pour que Justice nous soit faite, en recouvrant nos droits ;

Nous vous assurons, Excellence Monsieur le Président de la République, Magistrat Suprême, de notre très haute considération.

Pour l'Association des 686 ex-travailleurs du Groupe Unilever MARSAVCO/PHC

Célestin MUSWANA KIENE
Vice-président

Jean-Marie LOKOTO OKOLE
Président